

MAIRIE DE ST GEOIRS

10 place Saint-Georges
38590 ST GEOIRS



04.76.65.47.63



mairie.st.geoirs@wanadoo.fr

Date de convocation 15/06/2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Absent : 1

Pouvoir : 1

Votants : 15

L'an deux mil vingt et un le 24 juin à 19h30, le Conseil municipal de la commune de ST GEOIRS, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie, en session ordinaire sous la présidence de Madame Nadine GRANGIER, Maire.

Membres présents : Nadine GRANGIER Maire, Roland GENEVEY 1er Adjoint, Jean-Michel LEFRANCOIS 2ème adjoint, Pierre AMORE, Michelle BERRIER, Sylvie BINGLER, Virginie CHAVANT, Christophe CHEVALLIER, Audrey FARAUT, Bertrand GENEVEY, Maxime GENEVEY, Benjamin LATORRE, Alexandre MARION et Marianne MAY

Membre absent excusé : Jean-Christophe MANET

Pouvoir : Monsieur Jean-Christophe MANET donne pouvoir à Madame Sylvie BINGLER pour tout vote en son nom

COMPTE RENDU DU MAIRE ET PROCÈS VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du jeudi 24 juin 2021

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Marianne MAY est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Madame le Maire demande à l'assemblée si le procès-verbal de la dernière séance suscite des remarques. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 20 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

Délibération : 2021-14 D.R.C. 9.1 :

Objet : Autorisation du Maire à la cession de 6 actions EGDA de la SPL Eaux de Grenoble à tout actionnaire intéressé.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée, la volonté de la municipalité à se retirer du Comité d'orientation Stratégique (COS) et de l'actionariat de la SPL Eaux de Grenoble Alpes. Effectivement la compétence eau et assainissement a été transférée à Bièvre Isère Communauté au 1^{er} janvier 2016. En conséquence, la détention d'action auprès de la SPL Eaux de Grenoble Alpes n'est plus pertinente. Elle explique que la collectivité territoriale qui souhaite se retirer doit trouver une collectivité territoriale cessionnaire (déjà actionnaire ou non) qui souhaite acquérir ses actions. Il est généralement proposé de prospecter auprès des autres actionnaires de la SPL, qui peuvent être intéressés par l'achat de nouvelles actions.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

AUTORISE Madame le Maire à :

- Céder 6 actions, soit l'intégralité des actions de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES qu'elle possède, au profit de tous actionnaires intéressés, à leur valeur nominative de dix euros, soit un total de cession de soixante euros et ce, sous réserve de l'agrément préalable du Conseil d'administration de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES.
- Signer l'ordre de mouvement de titres correspondant à cette cession
- Prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : 2021-15 D.R.C. 7.10.2

Objet : Soirées festives organisées par la commune

Madame le Maire informe l'assemblée que pour les festivités organisées par la collectivité, il convient de fixer les prix de vente des repas, restauration rapide ainsi que les tarifs des boissons.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

FIXE comme suit le prix des repas :

❖ Repas froid (servis en plateau) :	10 €
❖ Repas chaud :	20 €

FIXE comme suit le prix de vente des produits de restauration rapide :

❖ Popcorn :	2.00€
❖ Chips (le sachet) :	0.50€
❖ Hot Dog :	2.00€
❖ Crêpes au sucre :	1.50 €
❖ Crêpes gourmandes / Confiture, chocolat :	2.00 €
❖ Barquette de frite	2.00€

FIXE comme suit le prix de vente des boissons proposées :

❖ Vin Blanc/Rouge/Rosé :	Le verre : 1.50 €
	Le Pichet : 6.00 €
	La Bouteille : 8.00€
❖ Clairette :	La bouteille : 10.00 €
	Le Galopin : 1.00 €
❖ Bière :	Le Demi : 2.00 €
	Le Pichet : 8.00 €
	La bouteille de 50 cl : 1.00 €
❖ Eau Pétillante, Coca-cola, Ice tea, orangina... :	Le verre : 1.00 €
	La canette : 2.00 €
❖ Café, Thé :	1.00€

- **DIT** que ces tarifs seront valables à compter du 01 juillet 2021
- **DIT** que les sommes recueillies (produits de restauration) et (boissons) seront intégralement versées à la trésorerie de St-Etienne de Saint-Geoirs comptable de la régie « Manifestations diverses » de la Commune de Saint Geoirs.
- **CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de cette décision.

Questions Diverses :

Plateau Sportif

Les travaux pour la réfection du plateau sportif sont en cours.

Préau de l'école

Les travaux d'extension du préau de l'école sont reportés. L'artisan charpentier retenu ne peut plus assurer la prestation. Il a contacté plusieurs de ses fournisseurs pour les éléments de structure pour la fabrication des poteaux lamellé-collé fraisés et fait face à une pénurie de matières premières, ainsi qu'une très forte augmentation des prix. Il a donc cherché d'autres alternatives mais sans succès à ce jour.

Cimetière

En prévision de la Toussaint, la municipalité proposera aux habitants une journée citoyenne pour nettoyer le cimetière courant septembre octobre.

Place st Georges

Il est proposé d'aménager les places de stationnement sur la Place Saint Georges.

Multiservices

Des rencontres avec divers constructeurs/promoteurs sont en cours pour étudier les faisabilités du projet.

Cinéma plein-air

Pendant l'été, Bièvre Isère Communauté organise 38 séances gratuites de cinéma en plein air !

En partenariat avec la commune, une séance est prévue le mardi 6 juillet à l'école primaire du village. Le film « Tolkien » sera diffusé. Buvette/restauration à partir de 20h.

En cas de météo défavorable, la séance est annulée

Divers :

Madame le Maire fait lecture d'un courrier reçu en mairie pour une demande d'aménagement piétonnier entre Cours et Saint Geoires. Ce dossier auquel les élus avaient déjà pensé nécessite une étude importante en partenariat avec le département. Il pourrait faire l'objet d'un aménagement global avec le carrefour de Cours.

Un premier échange a eu lieu avec le Président du Département.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 22 juillet 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h30.

Fait à St Geoires, le 26 juin 2021
Nadine GRANGIER,

Maire,